



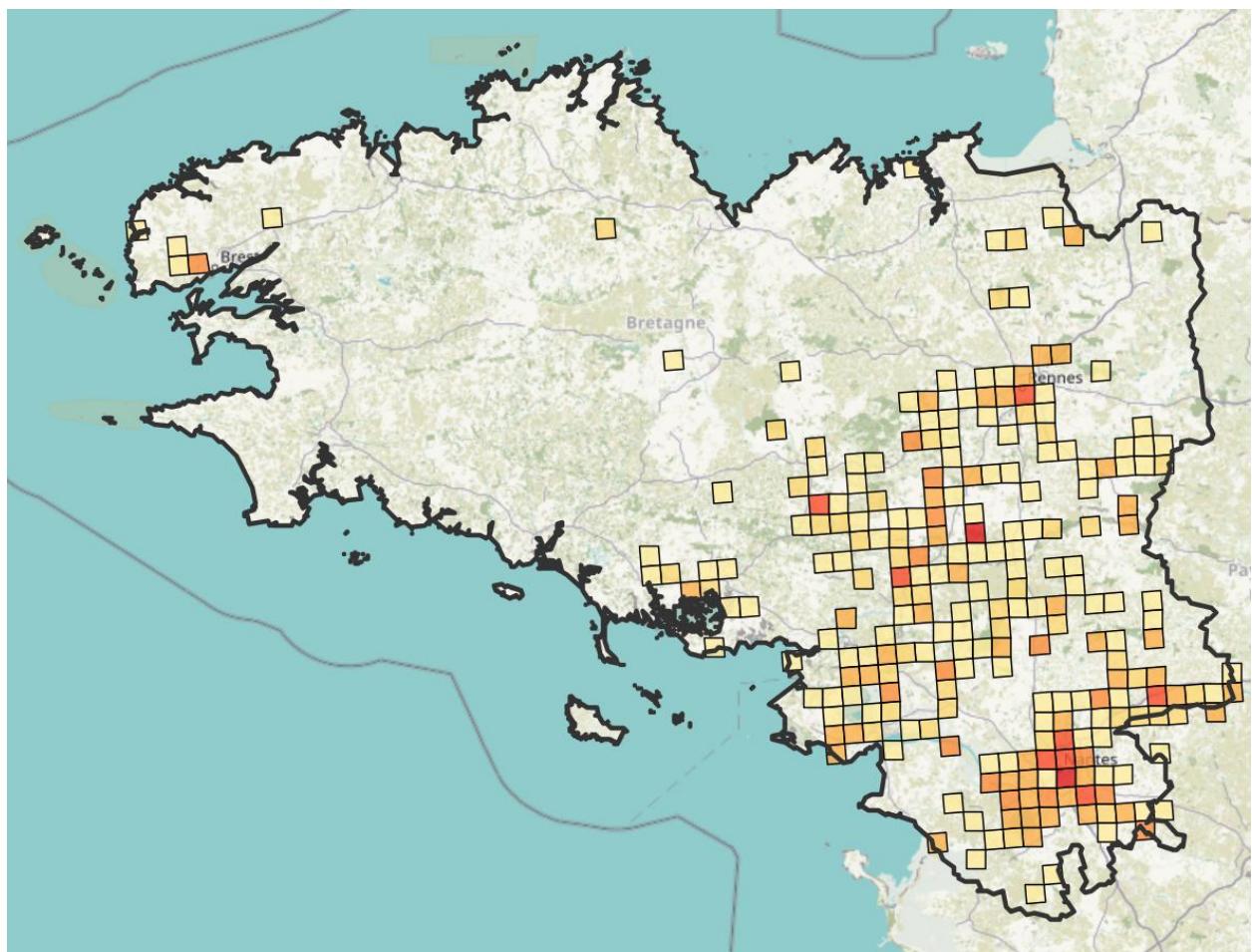
**Bilan radiopistage de noctules communes au Bois de Keroual, Guilers (29)
Convention assistance Brest Métropole – Bilan 2025**

La présence d'une population de Noctule commune autour de Brest, loin de ses bastions connues dans l'est de la région, nous interroge. Nous ignorons les éléments explicatifs de cette présence, la répartition fine de la population ou encore ses effectifs.

Afin de disposer de premiers éléments pour répondre à nos interrogations, nous avons radiopisté des individus capturés au bois de Keroual à Guilers (29) du 19 au 21 juin 2025. En effet, une colonie avait été identifiée en 2011 dans ce boisement par Yann et Laurent Gager de Bretagne Vivante.

Ceci nous a permis de découvrir plusieurs zones de chasse et d'identifier 8 arbres gîtes occupés par 52 individus.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'association Bretagne Vivante.



Répartition de la Noctule commune en Bretagne

- Siège régional : Maison de la Rivière, 29450 Sizun 02 98 24 14 00 contact@gmb.bzh www.gmb.bzh
- Antenne des Côtes d'Armor : 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique : Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.

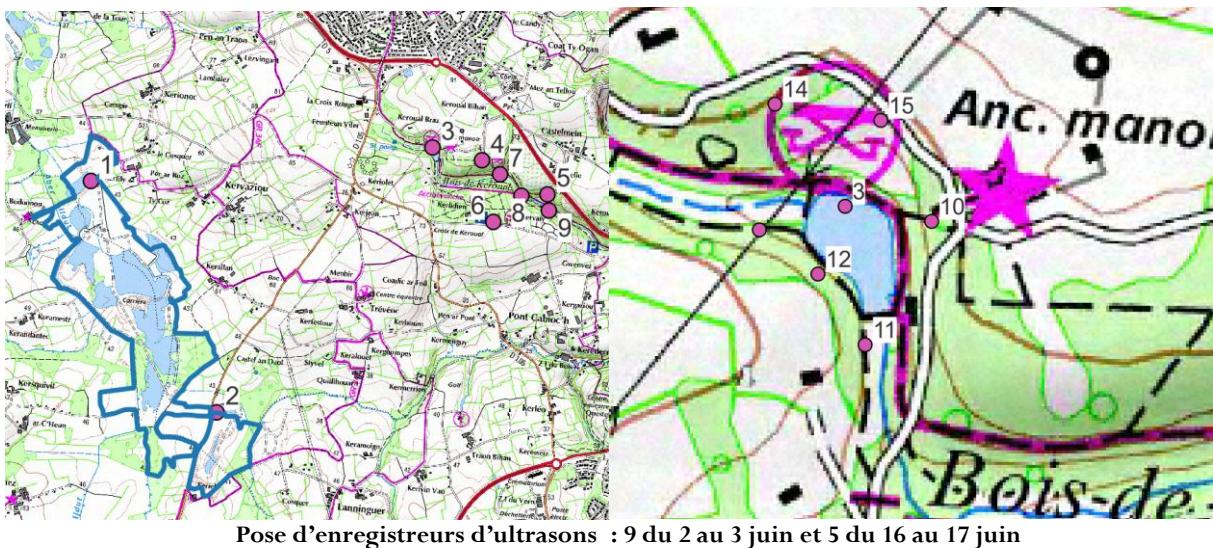


1. Identification des postes de capture

Le radiopistage étant une technique qui nécessite de mobiliser de nombreux bénévoles, nous avons mené un travail préparatoire méticuleux pour s'assurer de la réussite de l'opération.

En 2023 et 2024, nous avons réalisé des captures et des écoutes au bois de Keroual pour vérifier la présence de l'espèce et définir la stratégie à mettre en œuvre en fonction du terrain pour mener un travail de suivi. En 2025, nous avons commencé par contrôler le gîte découvert en 2011. Celui-ci n'était pas occupé. Nous avons donc posé des enregistreurs automatiques d'ultrasons par deux fois en juin, afin de délimiter la zone occupée par les animaux et de cibler les sites de capture.

Ce travail (voir détail en annexe) nous a permis de cibler l'étang à l'ouest du boisement. En effet, les noctules communes y chassent tout au long de la nuit et arrivent très tôt.



2. Capture des chauves-souris

Pour équiper les animaux d'émetteur, il faut au préalable les capturer à l'aide de filets japonais. Cette opération, non-vulnérante, nécessite de disposer de personnels avec une compétence dans le domaine. Pour l'occasion, nous avons mobilisé 3 personnes habilitées aidées de plusieurs bénévoles expérimentés.

Grâce au repérage, l'opération a été fructueuse, puisque 55 chauves-souris ont été capturées dont 6 noctules communes (5 femelles allaitantes et 1 mâle). Les six animaux ont été équipés d'émetteur ainsi qu'une femelle de Murin de Daubenton, dont l'espèce fait l'objet d'un programme de suivi par le GMB.

Espèce	Nb
Pipistrelle commune	22
Grand rhinolophe	1
Murin de Daubenton	20
Pipistrelle de Kuhl	1
Oreillard gris	1
Murin de Natterer	3
Sérotine commune	1
Noctule commune	6
Chauves-souris capturées le 19 juin 2025 à Keroual	

- **Siège régional :** Maison de la Rivière, 29450 Sizun 02 98 24 14 00 contact@gmb.bzh www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor :** 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique :** Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





Un des deux postes de capture



Pose d'un émetteur sur une noctule



Démaillage d'une noctule d'un filet

- Siège régional : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- Antenne des Côtes d'Armor : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





3. Radiopistage

Les animaux relâchés ont été suivis par 4 à 5 équipes de deux personnes pendant 3 nuits du 19 au 21 juin. Le travail a été réalisé à pied et en voiture. En journée, les arbres-gîtes ont été localisés. Le 20 juin, un comptage coordonné des animaux présents dans les arbres-gîtes a été mené.



Noctule équipée avant son envol



Suivi d'un animal depuis un poste fixe



Point de situation et répartition des équipes avant la tombée de la nuit

- Siège régional : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- Antenne des Côtes d'Armor : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.



4. Résultats

3.1. Arbres gîtes identifiés

Le radiopistage a permis de découvrir 8 arbres-gîtes dans 5 essences d'arbres différentes. Sept gîtes sont exploités par des noctules communes et un par des murins de Daubenton. Toutes les cavités occupées sont des trous de pics. Tous les gîtes découverts sont situés dans le nord-ouest du boisement.

Le 20 juin, nous avons compté 52 animaux en sortie de ces différentes cavités. Jusqu'à 23 noctules étaient présentes dans un châtaignier. Le mâle a changé quotidiennement de gîte. Deux femelles (A et C) ont utilisé deux gîtes.

N°	Essence	Nb max de Noctule commune	Type de gîte
1	Tilleul	15	Trou de pic
2	Chêne pédonculé	Murin de Daubenton	Trou de pic
3	Châtaignier	23	Trou de pic
4	Châtaignier	≥ 2	Trou de pic
5	Chêne pédonculé	15	Trou de pic
6	Cèdre du Japon (Cryptoméria)	≥ 1	Trou de pic
7	Hêtre	≥ 1	Trou de pic
8	Hêtre	≥ 1	Trou de pic

Arbres-gîtes découverts

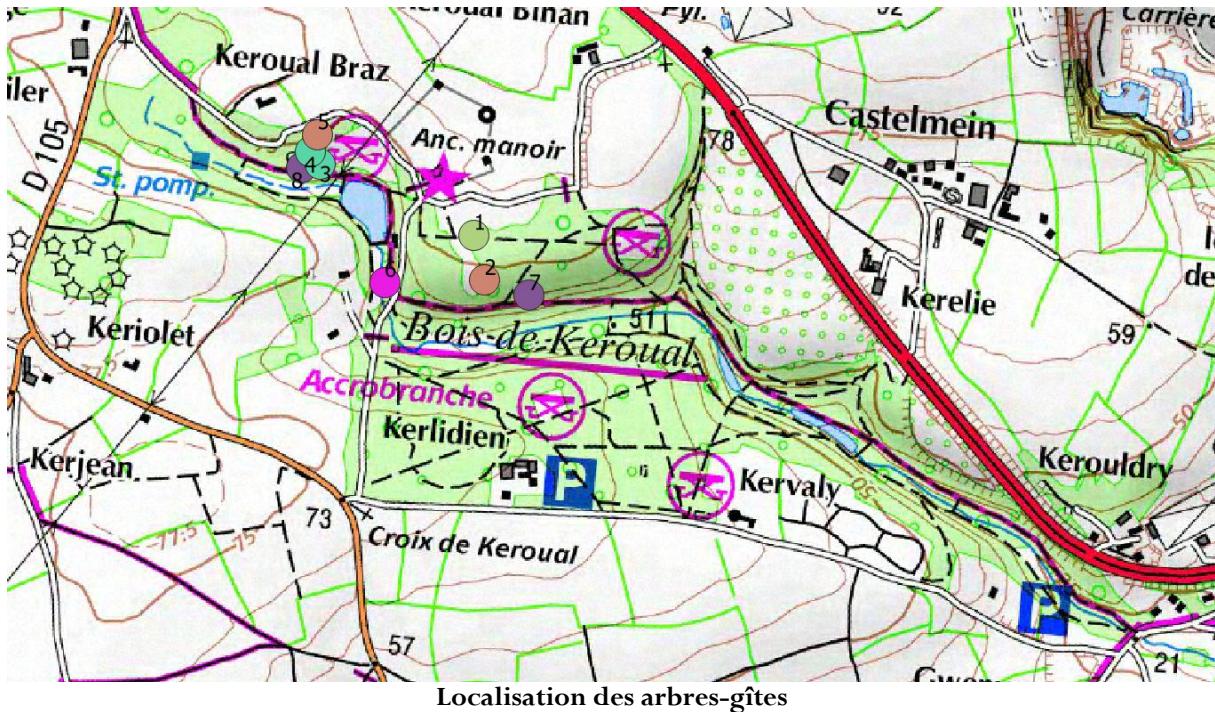


Arbre	20/06	21/06	22/06	23/06	26/06	Nb
1	A	A	A			1
2	B	B	B			1
3	C, D	C, D	C	E		3
4	E					1
5	F, G	F, G	E, F, G	C, F, G	G	4
6		E				1
7				A		1
8					C	1

Bilan de l'occupation des arbres-gîtes.

A = Noctule commune ♀, B = Murin de Daubenton ♀, C = Noctule commune ♀, D = Noctule commune ♀, E = Noctule commune ♂, F= Noctule commune ♀, G= Noctule commune ♀. L'arrêt du contact correspond à l'arrêt de la batterie.





3.2. Zones de chasse identifiées

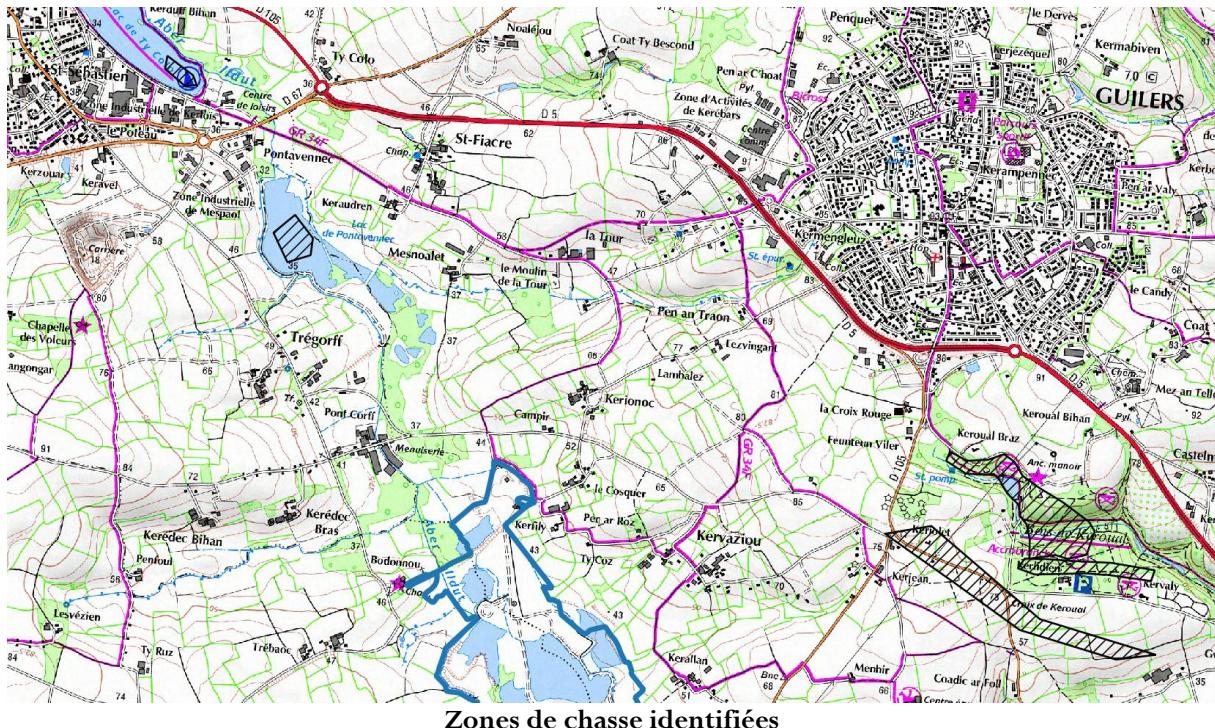
Le suivi montre que les noctules chassent beaucoup au-dessus du bois et remontent le long de l'Aber Ildut où elles exploitent les insectes au-dessus des plans d'eau. La zone de chasse la plus éloignée est le lac de Ty Colo au sud-est de Saint-Ronan à 4,3 km des gîtes. La vitesse de vol des animaux et l'importante circulation routière autour de la zone, même de nuit, ont rendu difficile le suivi. Certains étaient rapidement perdu après leur départ du gîte. Les résultats sont donc partiels malgré le gros travail réalisé.



- Siège régional : Maison de la Rivière, 29450 Sizun 02 98 24 14 00 contact@gmb.bzh www.gmb.bzh
- Antenne des Côtes d'Armor : 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique : Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





4. Premier bilan

Nous avons atteint plusieurs de nos objectifs :

- Capturer et équiper d'émetteur des noctules communes,
- Identifier des arbres-gîtes (8),
- Réaliser une première estimation de la taille de la population (au moins 52 animaux).

Le suivi des chauves-souris en chasse a permis de proposer un premier schéma d'utilisation de l'espace par les animaux avec une exploitation importante du boisement de Keroual et des plans d'eau le long de l'Aber Ildut. Nous avons pu aussi voir la limite de cette méthode pour cette espèce dans ce contexte.

Une rencontre a été réalisée le 8 juillet avec les services chargés de l'entretien du site et Sandrine Alary, chargée de mission biodiversité à Brest Métropole, pour présenter la démarche ABI et les résultats de l'étude. A cette occasion les arbres occupés ont été identifiés à la bombe à peinture.

- **Siège régional :** Maison de la Rivière, 29450 Sizun 02 98 24 14 00 contact@gmb.bzh www.gmb.bzh

- **Antenne des Côtes d'Armor :** 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 02 96 61 06 64

- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique :** Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





5. Perspectives

Dès 2026, nous allons suivre les effectifs dans les arbres-gîtes identifiés. Nous proposons également de poursuivre le travail d'identification des zones de chasse à l'aide de balise GPS. Un premier test pourrait être réalisé dès cet été sur 3 animaux.

Un grand merci aux observatrices et observateurs : BOIREAU Josselin, CORRE David, GAGER Laurent, NÉDÉLEC Ronan, CLOAREC Philippe, BOUROULLEC Yvan, CHAMPION Bertille, MAHIEU Adam, MILLET Fintan, RAULT Julia, GUINOT Hermione, BOISTEL Marie-Anne, GAUTHIER Jean-Christophe, NOGUE David.

Josselin Boireau – GMB, nov. 2025

- **Siège régional :** Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🔗 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor :** 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan / Loire-Atlantique :** Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.

